



EGLISE PRESBYTERIENNE DU SENEGAL

BP 16 979 DAKAR FANN (Sénégal)
Téléphone : (00221) 33 854 93 47
Cellulaire : (00221) 77 633 42 75
Courrier électronique : defar15eps@gmail.com

**DOCUMENT DE POLITIQUE GENERALE
AU SEIN DE L'EGLISE PRESBYTERIENNE DU SENEGAL (DPG /EPS)**


I.. DONNEES ADMINISTRATIVES

JANVIER 2017

SOMMAIRE

CHAPITRES	PAGES
I. — DONNEES ADMINISTRATIVES	3
I.1.. — Historique de l'Eglise Presbytérienne du Sénégal	6
I.2.. — Vision générale – finalités I.2.1.. — Constat majeur I.2.3.. — Finalités I.2.3.. — Principales activités	8
I.3.. — Stratégie opérationnelle d'intervention I.3.1.. — Choix géographique I.3.2.. — Type d'intervention I.3.3.. — Structures et appuis techniques privilégiés pour la mise en œuvre I.3.4.. — Types de relation de partenariat recherchés avec les Eglises et Organisations du Sud I.3.5.. — Types de relation de partenariat recherchés avec les Eglises et Organisations du Nord I.3.6.. — Populations cibles I.3.7.. — Milieux concernés I.3.8.. — Politique sectorielle	11
I.4.. — Les activités I.4.1.. — Activités principales (P) et secondaires (S) reprises dans les projets I.4.2.. — Activités complémentaires	13
I.5.. — Modes d'organisation, de gestion et de financement I.5.1.. — Les principales caractéristiques du mode d'organisation I.5.2.. — Quel est le rôle des différentes instances de l'Eglise Presbytérienne du s*Sénégal I.5.3.. — Les ressources humaines I.5.4.. — Les moyens financiers	14
I.6.. — Gestion des Projets I.6.1.. — Identification, appréciation et formulation I.6.2.. — Exécution I.6.3.. — Evaluation, capitalisation I.6.4.. — La participation des différents intervenants aux actions, projets	20

DONNEES ADMINISTRATIVES

Dénomination et Sigle		 <p>EGLISE PRESBYTERIENNE DU SENEGAL</p>
Adresse - Siège :		Villa n° 459 Sicap Karack DAKAR (Sénégal)
Adresse – Bureaux :		Villa 407 Sicap Mbao Dakar (Sénégal)
Téléphone		(00 221) 33 854 93 47
Courrier électronique :		Defar15eps@gmail.com
Cellulaire		(00221) 77 633 42 75
Boite Postale		16 890 DAKAR-FANN
Site internet		http : www : à compléter
Date de la Reconnaissance officielle		le 4 mars 2004 N° 11 491/M.INT.CL/DAGAT/DEL/AS République du SENEGAL
Nom et fonction des principaux Responsables de l'Eglise Presbytérienne du Sénégal		Pasteur Mamadou DIOP : Président
		Pasteur Ngor FAYE : Vice-Président
Statuts actuels (annexe 1) et composition du Bureau	Président	Pasteur Mamadou DIOP
	Secrétaire général	Pasteur Ndiaga SARR
	Trésorier général	Pasteur Wagane FAYE

PRESENTATION

DONNEES ADMINISTRATIVES

1. HISTORIQUE DE L'EGLISE PRESBYTERIENNE DU SENEGAL

L'**Eglise Presbytérienne du Sénégal** est créée, à Dakar, en Mars 2004, par la volonté de Chrétiens de l'Eglise Presbytérienne Réformée : Missionnaires américains et Pasteurs sénégalais, soucieux du devenir spirituel et socio-économique des hommes et des femmes résidant dans le pays.

Elle est reconnue par les Autorités sénégalaises par **Récépissé N°11491/M.INT.CL./DAGAT/DEL/AS du 4 mars 2004.**

Elle est présente, au Sénégal, dans les Régions administratives de : Dakar, Diourbel, Fatick, Kolda et Thiès. Elle compte environ 800 membres.

Le Pasteur contact est **Mamadou DIOP**, Président de l'EPS, Tél. (00221) 77 63342 75, email : mamadiop45@gmail.com.

L'**Eglise Presbytérienne du Sénégal** est l'une des Eglises protestantes Réformées ayant pour mission de propager l'Evangile tout en accordant une attention particulière à « ce qui est plus humain, plus précieux et plus fondamental : L'ACTIVITE DE L'AMOUR – le travail de la communication humaine, le fait de prendre soin et de veiller sur les liens de la communauté.»

L'**Eglise Presbytérienne du Sénégal** s'inscrit alors dans le Programme d'actions initié par l'ensemble fédéral dénommée : EPAO (Eglises Presbytériennes de l'Afrique de l'Ouest.)

Son engagement se traduira par la réalisation de nombreux projets en partenariat avec ses différents membres et les partenaires financiers, spirituels et techniques. Depuis sa création, l'**Eglise Presbytérienne du Sénégal** poursuit toujours les mêmes objectifs, sur le terrain : **évangélisation**, prévention des crises alimentaires, accès à l'eau potable et à la santé, lutte contre le chômage, promotion des activités génératrices de revenus (petit commerce, élevage), éducation des enfants et protection de l'environnement.

L'**Eglise Presbytérienne du Sénégal** est spécialisée, à l'origine, dans l'Evangélisation des populations sénégalaises. De cette mission originelle, s'ajoutent progressivement l'assistance, la promotion participative avec comme stratégie le Développement holistique.

Les interventions, en matière de Développement socio-économique, trouveront leur ancrage au niveau des Plans Locaux de Développement (PLD) qui sont les outils de pilotage des Communes et constituent le document fondamental ou la référence pour l'Eglise Presbytérienne du Sénégal. Ainsi toutes les actions de l'EPS trouveront leur fondement à travers la décentralisation et la bonne gouvernance. L'**Eglise Presbytérienne du Sénégal** s'est tracée une voie vers le développement des couches déshéritées par une stratégie consistant à résoudre leurs problèmes à travers des solutions adaptées : d'où son initiative de créer « DEFAAR » Ecole de Formation et d'Appui à l'Animation Rurale de Djilas, Département de Fatick Sénégal.

Pour réussir toutes ces réalisations, l'Eglise Presbytérienne du Sénégal s'est proposé un Plan d'Action couvrant la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018. Voir les pages suivantes

2. VISION GENERALE – FINALITES

2.1.- Constat majeur

Considérant le fossé existant entre les pays riches et les pays insuffisamment développés, l'Eglise Presbytérienne du Sénégal institue un PLAN D'ACTION 2016-2018 en vue de contribuer au développement.

2.2. Finalités

- a) informer et sensibiliser toute personne aux **problèmes des pauvres** afin de promouvoir la solidarité avec les bonnes volontés et les organisations chrétiennes des pays industrialisés ;
- b) réaliser, par tous les moyens, les actions de développement en vue de : soulager les populations ; leur apporter soutiens pour subvenir à leurs besoins, notamment dans les domaines de la nourriture, de l'eau, de la santé, des projets productifs, de l'éducation, de la formation et de la protection de l'environnement ;
 - leur permettre de se prendre en charge ;
 - participer à la formation des animateurs, techniciens et cadres sénégalais, à l'action et à la promotion sociale.
- c) agir, en liaison avec l'ensemble fédéral « EPAO » (Eglises Presbytériennes de l'Afrique de l'Ouest) et les Eglises Presbytériennes sœurs, et suivant les directives de l'Assemblée générale.
- d) apporter aux zones d'intervention de l'Eglise Presbytérienne du Sénégal l'appui financier et technique nécessaire pour la réalisation de projets établis et mis au point en commun.
- e) susciter toute étude, recherche et expérimentation en rapport avec l'objet social.

2.3. Principales activités privilégiées

- Dans ce cadre, l'Eglise Presbytérienne du Sénégal, réalise des projets d'Evangelisation, d'Education, de Formation, de lutte contre la Pauvreté et la Malnutrition, de Développement rural, et s'inscrit dans les actions de santé et de lutte contre la désertification.
- L'Eglise Presbytérienne du Sénégal contribue aussi, techniquement et financièrement au renforcement des Structures des Zones locales.
- Afin d'appuyer ces actions, l'Eglise Presbytérienne du Sénégal met en place, dans le cadre d'un partenariat associatif des activités de sensibilisation pour le public sénégalais et étranger.

3 STRATEGIE OPERATIONNELLE D'INTERVENTION

3.1 — Choix géographique : L'Eglise Presbytérienne du Sénégal choisit-elle ses Régions d'intervention ? La réponse est oui. Quelles sont les raisons justifiant ce choix ? L'appartenance à une structure de l'Eglise Presbytérienne du Sénégal.

3.2 — Types d'intervention: L'Eglise Presbytérienne du Sénégal se concentre sur l'appui à un développement durable.

3.3 — Structures et appuis techniques privilégiés pour la mise en œuvre

- a) — L'Eglise Presbytérienne du Sénégal agit sur le terrain directement avec son propre personnel (Pasteurs.)
- b) — L'Eglise utilise-t-elle de l'assistance technique ? La réponse est oui.

Les types d'assistance technique privilégiés sont : — les ressources issues des Eglises et Partenaires Presbytériens ayant la même Doctrine que l'EPS.— les prestataires locaux — Bureaux d'études éventuellement. **Qui prend l'initiative des contacts** : Selon la répartition des tâches du Projet. Le responsable de la Zone ou les dirigeants de l'EPS.

c) – **Les partenaires habituels sont** : — les Missionnaires de l'Eglise Presbytérienne — les ONG d'appui et Eglises Presbytériennes partenaires — Organisations de base : (organisations paysannes et organisations de Promotion humaine — structures associées à l'Etat du Sénégal.

3.4 – Types de relation de partenariat recherché avec les Organisations du Sud

Pour l'Eglise Presbytérienne du Sénégal, la relation de partenariat est très importante. Elle représente un véritable échange d'informations et de compétence pour élaborer et réaliser ensemble des actions, dans le cadre du développement. Ce Partenariat suppose évidemment des objectifs communs, définis à travers des stratégies de développement communes (sécurité alimentaire, lutte contre la Pauvreté, lutte contre la désertification, etc.) Nous ne voulons pas considérer le partenariat comme une « idée nouvelle » mais bien comme une « façon de faire » dans un contexte spirituel, politique, technologique, économique et social en pleine mutation. De ce fait, la naissance de l'EPAO fédéral peut permettre de construire une réelle relation de proximité entre Sud et Nord. Pour consolider sa structure, cette fédération EPAO s'est organisée autour d'un Comité Exécutif qui, lors de sa première réunion annuelle, a fait le point sur l'ensemble des actions des Eglises du Sud et du Nord. A cette occasion, l'Eglise Presbytérienne du Sénégal a rencontré, d'une façon formelle, l'ensemble de ses partenaires et a déterminé avec eux les priorités pour les actions envisagées. Il y a une évolution des relations par les actions soutenues. Car dans ce même temps, les « rencontres bilatérales » ont laissé une plus large place aux échanges d'idées, au renforcement des compétences partagées, aux partenariats à construire.

Les différentes communications, rencontres et déplacements sur le terrain doivent contribuer au renforcement de cette relation et, lors de la mise en route des différentes actions communes, permettre de définir clairement les rôles de chacun. La réflexion et l'échange d'expérience dans le cadre fédéral, à travers des actions réalisées ensemble, seront les principaux atouts de ce partenariat. Il en ressortira des valeurs partagées qui nous autoriseront à envisager et à initier de nouveaux modes relationnels entre le Sud et le Nord, basés sur la foi en Jésus Christ et dans la pure vérité. Fédérer les initiatives, s'organiser en réseaux, mobiliser et mutualiser les ressources, les savoirs, les savoir-faire, les relations.